

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi 04-66-73-45-45

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Votants		
29	23	29		

DELIBÉRATION N°

2024-11-17

Secrétaire : Maryse DEVEZE

ONT VOTÉ

POUR	CONTRE	ABST.
23	06	0

Objet:

Occupation du domaine public

– Budget
Commune / Petit train touristique et navette
Baronnets:
tarifs 2025

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribuna administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 06 novembre 2024 à 18.30 heures

Le six novembre deux mille vingt-quatre à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 31 octobre 2024, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents: MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Pascale BOUILLEVAUX-BREARD, Lucien TOPIE, Chantal VILLANUEVA, Olivier PENIN, Carole LOUCHE, Gilles LOUSSERT, Roseline BRUNETTI, Alain MARTI, Maryse DEVEZE, Chantal BERTRAND, Marie-Christine ROUVIÈRE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Marièle BOURY Charly CRESPE, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Didier GRANON, Jean-Pierre FILHOL, Alain GUY.

Pouvoirs de :

Robert GOUDEL à Olivier PENIN
Philippe BLATIERE à Lucien TOPIE
Françoise DUGARET à Chantal VILLANUEVA
Armel JOUANNET à Robert CRAUSTE
Christine LACROIX à Carole LOUCHE
Michel DE NAYS CANDAU à Claude BERNARD



Suite à la Commission « Développement économique et touristique" qui s'est tenue le 30 octobre dernier, il est proposé les tarifs suivants :

Objet	Période	Détails	Tarifs TTC 2025	Variations 2025
PETIT TRAIN TOURISTIQUE	Annuelle	Circuit touristique sur l'ensemble de la commune incluant des zones de stationnement + installation en saison (juillet-août) d'une banque d'accueil + panneau tarifaire sur voie publique	4 200,00 €	200€
NAVETTE DE TRANSPORT DES CLIENTS DES ORGANISMES D'ACCUEIL A L'AIRE NATURELLE DES BARONNETS	Saison	Navette de transport réservée exclusivement aux clients des organismes d'accueil (campings, résidences) signataires de la convention liant les organismes d'accueil installés sur la Route de l'Espiguette à l'entreprise de transport	1 780,00€	80€

Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire, Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue », Conseiller départemental du Gard,

Accusé de réception en préfecture 030-213001332-20241106-DELIB2024-11-17-DE Date de télétransmission : 12/11/2024 / Date de réception préfecture : 12/11/2024 · · · ·

Le Conseil municipal après délibération :

- Se PRONONCE FAVORABLEMENT sur ces propositions ;
- VALIDE ces tarifs;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'occupation du domaine public

Pour extrait conforme, Le Maire, Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue », Conseiller départemental du Gard, **Docteur Robert CRAUSTE**

> GRAU-WALLER CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PR

La secrétaire de séance Maryse DEVEZE

